

MASTRAD SA

Société Anonyme

Au capital de 885.255,99 euros

Siège social : 32, rue de Cambrai – 75019 Paris

394 349 773 RCS Paris

Rapport d'activité du 1^{er} semestre 2025-2026 clos au 31/12/2025

Activité et résultats du Groupe au cours du 1^{er} semestre 2025-2026

CONSOLIDES GROUPE

En K€ (Normes françaises)	31 12 25 6 mois	31 12 24 6 mois	Var. (%)
Chiffre d'affaires	344	383	-10,18%
EBITDA	(1 007)	(479)	-110,23%
(% du CA)	-292,73%	-125,07%	N.S
Résultat d'exploitation	(1 157)	(725)	-59,59%
RCAI	(1 213)	(644)	-167,70%
Exceptionnels	(511)	–	N.S
Impôt (dont Crédit impôt recherche)	(75)	–	N.S
Résultat net part du groupe	(1 799)	(644)	-179,35%

Au cours du premier semestre s'achevant au 31/12/2025, Mastrad a réalisé un chiffre d'affaires de 344K€ (vs. 383K€ au 31/12/2024), ce repli résultant principalement du report du lancement commercial de Temp°it. Le résultat net s'affiche à – 1 799K€ contre – 644K€, du fait de la comptabilisation de nombreuses dépréciations. Dans ce contexte, la trésorerie du Groupe demeure tendue et la Société est engagée dans des discussions avancées avec des partenaires financiers en vue de la mise en place d'une augmentation de capital significative, destinée à renforcer ses fonds propres et à assurer la continuité de son exploitation.

Résultats du premier semestre de l'exercice se clôturant au 31/12/2025

Mastrad a poursuivi sa stratégie de recentrage autour des objets connectés, des technologies culinaires intelligentes et des nouveaux marchés à forte croissance.

Les financements obtenus dans le cadre du partenariat avec Hexagon Capital Fund ont permis de poursuivre les investissements dans les développements technologiques engagés depuis près de deux ans. Mastrad a participé au salon IFA 2025 à Berlin (Hall 8.1-104), renforçant la visibilité internationale de la marque ORKA.

Le projet Temp°it, premier thermomètre de cuisson 4-en-1 intégrant mesure instantanée, sonde filaire, sonde sans fil et thermomètre infrarouge, a franchi plusieurs étapes importantes mais son lancement a dû être décalé du fait de difficultés techniques. Le produit ne sera pas prêt avant fin 2026 au plus tôt.

Parallèlement, Mastrad a lancé en France à l'automne 2025 la commercialisation de FoodCycler, solution innovante de réduction des déchets alimentaires domestiques, ouvrant ainsi au Groupe l'accès à un nouveau segment de marché en forte croissance porté par les préoccupations environnementales des consommateurs.

Ce lancement a été moins dynamique que prévu et la société a dû en cesser la commercialisation au printemps 2026.

Sur le segment des licences, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires sous licence de 115 K€ au 31/12/2025, contre 174 K€ au 31/12/2024, soit 33% du chiffre d'affaires consolidé du semestre. L'activité de licence est restée stable et le programme de sous-licence avec Intermarché a correctement fonctionné avec des recettes de l'ordre de 150K€ durant le printemps-été 2026.

Ce repli du chiffre d'affaires se traduit par un EBITDA de – 1 007 K€ contre – 479K€ un an plus tôt au 31/12/2024.

Après la prise en compte d'une dotation nette aux amortissements et provisions représentant une charge de 150K€ (dont 46K€ sur immobilisations incorporelles et 103K€ sur immobilisations corporelles, contre 242K€ au 31/12/2024), le résultat d'exploitation s'établit à – 1 157 K€ contre – 725 K€ un an auparavant.

À cela s'ajoutent des charges exceptionnelles nettes de 511K€ relatives notamment à la reprise des avances et acomptes sur immobilisations en cours concernant des projets qui n'aboutiront pas.

Après la prise en compte de ces éléments et d'une charge d'impôt (net du CIR) de 75K€, le résultat net du 1er semestre clos le 31/12/2025 s'établit à – 1799 K€ contre -644 K€ au 31/12/2024.

Par ailleurs, la Société maintient à son bilan des avances et acomptes sur immobilisations incorporelles et corporelles pour une valeur nette comptable de 410K€ au 31/12/2025, relatifs à des projets de développement technologique dont certains ont été interrompus au cours du semestre. Les Commissaires aux Comptes ont assorti leur conclusion d'une réserve sur ce point, considérant qu'en l'absence de flux futurs attendus sur ces projets, ces actifs ne présentent plus de valeur économique recouvrable au 31/12/2025 et qu'une dépréciation complémentaire aurait dû être enregistrée à due concurrence.

Situation bilantielle au 31/12/2025

Les capitaux propres consolidés – part du Groupe – s'établissent à – 622K€ au 31/12/2025, contre 480K€ au 30/06/2025, cette évolution reflétant principalement la perte du semestre.

La trésorerie disponible s'élève à 161K€ au 31/12/2025 (contre 240K€ au 31/12/2024), nette de concours bancaires courants de 13K€, soit une trésorerie nette de 148K€. Cette position intègre les tirages effectués sur le financement obligataire avec Hexagon Capital Fund et Beluga SCI (OCABSA 2025) au cours du semestre, pour un montant total souscrit de 800K€ (tranches 1 et 2), dont la totalité a fait l'objet d'une conversion en capital.

Les emprunts et dettes financières s'élèvent à 1 615K€ au 31/12/2025 (contre 1 413K€ au 30/06/2025), dont 431K€ à moins d'un an et 1 184K€ à plus d'un an.

Sur une base consolidée, les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 822K€ au 31/12/2025 (contre 924K€ au 30/06/2025), et les autres passifs à court terme à 387K€ (contre 538K€), l'ensemble de ces postes étant par nature exigible à moins d'un an.

Évolution du capital au cours du semestre et événements postérieurs à la clôture

Au 30 juin 2025, le capital social de Mastrad SA s'élevait à 412 139,62 €, divisé en 82 427 927 actions d'une valeur nominale de 0,005 €. Au 31/12/2025 le capital s'élevait à 641 054,97€ divisé en 128 210 993 actions d'une valeur nominale de 0,005€ suite à la conversion de la première tranche d'OCABSA souscrite par Hexagon et Beluga.

Suite à la situation du 31/12/2025, les opérations suivantes ont affecté le capital social :

Date	Opération	Nbre d'actions	Capital (€)
Janvier 2026	AK par conversion T2 OCABSA 2025 (48 840 203 actions nouvelles)	177 051 196	885 255,98 €
Mai 2026	AK par conversion T3 bis OCABSA 2025 (49 261 716 actions nouvelles)	226 312 912	1 131 565,57 €

Par ailleurs, les tranches T4 (200 obligations — Hexagon 160, Beluga 40 — soit 200 000 €) et T5 (110 obligations — Hexagon 50, Beluga 60 — soit 110 000 €) de l'OCABSA 2025, débloquées postérieurement à la clôture, n'ont pas encore fait l'objet d'une conversion en capital à la date de publication du présent rapport.

Transactions avec des parties liées

Au cours du premier semestre 2025-2026 clos le 31 décembre 2025, plusieurs transactions ont été réalisées avec des parties liées susceptibles d'avoir une incidence sur la situation financière de la Société.

En matière de financement, Hexagon Capital Fund et Beluga SCI (SCI holding du dirigeant Mathieu Lion) ont souscrit aux tranches 1 et 2 de l'OCABSA 2025, pour un montant total de 800K€ au titre du semestre. Ces deux tranches ont intégralement fait l'objet d'une conversion en capital par émission d'actions nouvelles (respectivement 45 783 069 et 48 840 203 actions). Ces transactions ont été décrites en détail à la note 9.11 de l'annexe aux comptes consolidés.

En dehors des opérations décrites ci-dessus, aucune autre transaction avec une partie liée n'a eu d'incidence significative sur la situation financière ou les résultats de l'émetteur au cours du semestre.

Perspectives 2026

Mastrad poursuit sa transformation autour de produits innovants à forte composante technologique et logicielle.

Le lancement de Temp'it est toujours prévu pour fin 2026 – début 2027. Les discussions avec deux industriels sont en cours ; des tests et validations techniques plus importants que prévus ont décalé lesancements potentiels des nouveaux produits développés dans le cadre de ces partenariats.

L'activité de licence est restée stable, avec des recettes anticipées de l'ordre de 150K€ durant le printemps-été 2026 au titre du programme de sous-licence avec Intermarché.

Dans un contexte financier qui demeure exigeant et fortement contraint, la Société est engagée dans des discussions avancées avec plusieurs partenaires financiers en vue de la mise en place d'une augmentation de capital significative, destinée à renforcer ses fonds propres et à assurer la continuité de son exploitation. Mastrad ne manquera pas d'informer le marché de l'avancement de ces discussions dès que possible.

Si les négociations en cours n'aboutissaient pas, la continuité d'exploitation serait mise en cause à brève échéance.

Les Commissaires aux Comptes ont souligné l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation au vu des fonds propres et de la trésorerie tels que ces deux postes apparaissent au bilan de Mastrad SA.

MASTRAD est cotée sur Euronext Growth à Paris – Code ISIN : FR0004155687 – Mnémo : ALMAS

Contacts : Mastrad – investisseurs@mastrad.fr